

Direction Juridique
Département Droit Public



Senlis, le

4 FEV. 2015

N/Réf. : DJ/GA/15-022

Affaire suivie par Gwenaëlle Audoux
☎ : 03.44.63.77.21.

E-mail : gwenaelle.audoux@sanef.com

**Direction Départementale des
Territoires**

Service de l'aménagement, de l'urbanisme
et de l'énergie

40, rue Jean racine

60021 Beauvais Cedex

Objet : Révision du Plan d'Occupation des Sols (POS)
des communes de **Glaignes (60129)**
et de Delincourt (60240)

A l'attention de Madame Christine Poirié

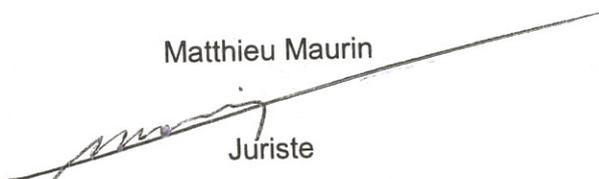
Madame,

Faisant suite à vos courriers des 14 et 15 janvier 2015, je vous informe que les communes de Glaignes et de Delincourt situées sur le département de l'Oise, ne sont pas traversées par nos ouvrages autoroutiers.

Par conséquent, nous n'avons aucune remarque à formuler en ce qui concerne la révision des POS pour les communes susmentionnées.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Matthieu Maurin



Juriste